

CURTAFOND

Gérard Gallet à l'honneur



Gérard Gallet a reçu la médaille de maire honoraire et la médaille du Sénat. Photo Progrès/Valerie DESMURS

Samedi matin 6 novembre, lors de l'inauguration de l'Escale Bressane, Gérard Gallet a reçu la médaille de maire honoraire de la part de Christian Labalme, maire, et la médaille du Sénat de la part du sénateur de l'Ain, Patrick Chaize. Avec un premier mandat en 1989, ce sont 31 années passées à la tête de commune de Curtafond. C'est aux côtés de 33 élus qu'il a lancé une multitude de projets tels que le réseau d'assainissement, la station d'épuration, le restaurant, divers lotissements, la zone artisanale, l'atelier communal, la mairie, l'école, le cimetière, la traversée du village, l'église et enfin le projet de la nouvelle salle de fêtes : l'Escale

Bressane. De nombreux témoignages ont retracé le parcours de Monsieur Gallet en mettant à l'honneur les qualités de l'homme qui a marqué la commune. La droiture et la pugnacité, mises au service de son village avec 383 conseils municipaux, resteront dans les mémoires de tous les habitants. À toutes ces actions, son parcours de vice-président du district de Montrevel-en-Bresse et du SIEA (Syndicat d'énergie et de e-communication de l'Ain) et délégué par l'association des maires de l'Ain pour la représenter à la commission DETR (Dotation d'équipement territoire ruraux), raconté par Walter Martin, conseiller départemental.